

# Modification du contrat de fonds

## Pictet CH Institutional

Pictet Asset Management | 13 mars 2024

Il est porté à la connaissance des porteurs de parts que Pictet Asset Management SA, en sa qualité de direction de fonds, ainsi que Banque Pictet & Cie SA, en sa qualité de banque dépositaire, ont décidé de procéder aux modifications suivantes du contrat de fonds:

### §19. Rémunérations et frais accessoires à la charge de la fortune du fonds

La classe de part ZX CHF est ajouté au tableau de rémunérations du compartiment – World ex Swiss Small Cap Tracker - Pension :

Pictet CH Institutional - World ex Swiss Small Cap Tracker - Pension

Classe de part	COMMISSIONS DE LA DIRECTION DE FONDS		COMMISSIONS DE LA BANQUE DEPOSITAIRE
	Commission d'administration, taux annuel	Commission de gestion, taux annuel	Commission de garde, taux annuel
IX USD, IX dy USD	0.03% maximum	0.20% maximum	0.03% maximum
JX USD, JX dy USD	0.03% maximum	0.15% maximum	0.03% maximum
PX USD, PX dy USD	0.03% maximum	0.25% maximum	0.03% maximum
ZX USD, ZX CHF, ZX dy USD	0.01% maximum	Selon contrat avec chaque investisseur	0.03% maximum
ZOX USD, ZOX dy USD, ZOX CHF, HZOX CHF	Selon contrat avec chaque investisseur mais au maximum 0.19%		

---

---

**Les investisseurs peuvent obtenir gratuitement auprès de la direction de fonds ainsi qu'auprès de la banque dépositaire un exemplaire du nouveau contrat de fonds.**

Genève, le 13 mars 2024

**La direction de fonds**

Pictet Asset Management SA  
60, rte des Acacias  
1211 Genève 73

**La banque dépositaire**

Banque Pictet & Cie SA  
60, rte des Acacias  
1211 Genève 73

